Mme LEONARDI-BAUDOU Lucie Mémoire PLC2 Economie-gestion

Comment réaliser l'interdisciplinarité ?

Tuteur : M. FROIN Jean-Marc I.U.F.M. Perpignan
Assesseur : M. COUTURAUD Philippe Année 2000-2001

RESUME :

Enseigner dans les filières techniques est un terrain privilégié pour pratiquer l'interdisciplinarité. Comment réaliser une telle pédagogie ? Est-ce un objectif utopique ou réel ?

Trois étapes successives d'apprentissage de l'interdisciplinarité ont été initiées par le professeur d'économie – droit en 1ère STT. A partir de ces étapes des pistes de réflexion vont être élaborées.

SUMMARY :

Technical classes are appropriate classes to teach different and mixte knowledges within each courses. Utopia or reality ? How to apply such pedagogy ?

In order to answer three different experiments has been realised and several clues has been found.

MOTS CLEFS : interdisciplinarité, intradisciplinarité, travail d'équipe

Comment réaliser l'interdisciplinarité ?

Introduction

Durant leur scolarité, les élèves considèrent leur emploi du temps comme des plages horaires successives sans liens possibles entre les matières. Au premier trimestre, il m'est arrivé de constater souvent leur absence de prise en compte des ponts entre les différents enseignements. Au cours des corrections des devoirs, d'exposés sur les institutions ou sur un sujet d'actualité, j'ai entendu de la part des élèves les remarques suivantes : « Pourquoi enlevez-vous des points pour l'orthographe, on n'est pas en français ? Pourquoi les exposés sont-ils notés pour moitié sur le fond et pour moitié sur la communication, on est qu'en économie - droit ? ». De plus, ils m'ont demandé de faire des interrogations séparées en économie et en droit, ce que j'ai toujours refusé. Je me suis alors demandée comment faire pour changer leur réflexe de cloisonnement des matières.

Deux axes de réflexion me sont alors parus nécessaire.

D'une part, il fallait initier les élèves à un tel apprentissage en instituant et en enrichissant l'interdisciplinarité au sein de mon enseignement : économie, droit, communication, français, mathématiques.

D'autre part, il m'a paru essentiel pour rendre crédible les liens entre les différentes disciplines de communiquer, d'échanger avec toute l'équipe pédagogique de la classe au-delà des seuls enseignants d'économie - gestion. Il fallait rendre visible cette collaboration aux yeux des élèves, d'où travailler ouvertement en équipe.

Ces deux axes me paraissaient d'autant plus réalisables que l'enseignement d'économie - droit dans ses objectifs généraux[1] vise à motiver les élèves en permettant l'acquisition et l'application des connaissances dans des situations concrètes. Le monde réel économique et juridique est un terrain privilégié pour mobiliser le vocabulaire, les méthodes d'analyse et de résolution de problèmes acquises dans toutes les disciplines, bref pour réaliser l'interdisciplinarité.

L'interdisciplinarité, c'est la mobilisation de savoirs dont la trame conceptuelle relève de disciplines différentes. Comment repérer et enseigner de tels savoirs ? Tel était le thème de la journée de formation continue organisée à l'I.U.F.M. de Montpellier le 7 février 2001.

[1] Les principaux objectifs de l'enseignement du droit et de l'économie en classes de STT sont d'apporter des connaissances et du vocabulaire juridiques et économiques, de contribuer à la formation du citoyen, du producteur, du consommateur, et de participer à la formation générale de l'élève. (« *Sciences et Technologies Tertiaires Guide pratique du nouveau baccalauréat technologique* », Collection Profession enseignant, Editions Foucher, 1993)

Yves Lenoir, sociologue conférencier, a mis en avant que l'interdisciplinarité devait venir de l'enseignant soit au sein de sa discipline si celle-ci regroupe plusieurs matières auquel cas on parle d'intradisciplinarité, soit au sein d'une équipe avec un leader sans privilégier une matière au détriment d'une autre.

Comment le professeur peut-il mettre en place une telle pédagogie ? A quelles difficultés se heurtent-ils ? Est-ce que les élèves prennent conscience du travail de réflexion et du travail d'équipe réalisés pour la réalisation d'activités interdisciplinaires ?
La problématique sous-jacente réside dans la question suivante : comment mettre en place l'interdisciplinarité? Peut-il exister un mode d'emploi pour rendre efficace et efficient un tel projet pédagogique ?

Je tenterais de répondre à cette question en présentant un bilan des différentes activités mises en place progressivement au cours de l'année.
En effet, je suis partie d'une interdisciplinarité réalisée par le seul professeur que je suis, il s'agit d'une intradisciplinarité économie générale - économie d'entreprise - droit (**Etape 1**). Puis, j'ai mis en place avec un autre professeur stagiaire un thème touchant aussi bien à l'enseignement du droit que de l'anglais : le procès (**Etape 2**). Enfin, j'ai essayé de réaliser un travail avec l'ensemble de l'équipe pédagogique de ma classe, à partir d'un projet à dominante interdisciplinaire économie, gestion et communication : le concours des Entreprises cadettes (**Etape 3**).

Etape 1 : Une interdisciplinarité particulière : l'intradisciplinarité économie - droit

Quoi de plus naturel de commencer une activité interdisciplinaire au sein même de son enseignement, sachant que celui-ci comprend des matières très proches. Tout comme le professeur d'histoire - géographie, le professeur d'économie - droit en 1ère STT est acteur d'un enseignement intradisciplinaire. Le thème du commerce électronique m'a paru un contexte réel privilégié pour tenter une telle pédagogie.

Comment ce projet pédagogique s'est - il vraiment construit : de sa conception (**I**) à sa réalisation (**II**) ? Quelles expériences en ont tiré les élèves et le professeur ? (**III**)

I] Le commerce électronique à la frontière de l'économie générale, de l'économie d'entreprise et du droit

Le choix du thème du commerce électronique comme thème de recherche et de réflexion au tout début du second trimestre m'est venu à partir d'un double constat (**A**). Je me suis rendu compte que ce thème ouvre des portes aussi bien en économie générale, qu'en droit ou en économie d'entreprise. C'est la raison pour laquelle j'ai fixé un objectif intradisciplinaire (**B**) tout en gardant la liberté aux élèves de choisir une approche particulière du thème parmi plusieurs (**C**).

A/ Un double constat

Après sondage de leurs opinions fin novembre avant le premier conseil de classe, les élèves de la 1ère STT1 du lycée d'Agde semblent vouloir s'orienter pour plus de la moitié vers une terminale Action et Communication Commerciales. Mais une impression générale des professeurs d'économie – gestion les suivant est qu'ils ne connaissent pas réellement le monde du commerce**,** qu'ils « l'idéalisent ».

De plus, Internet est un outil de communication souvent nouveau pour les élèves, mais toujours associé aux adjectifs ludique et passionnant. Mais connaissent-ils au delà des pages d'informations thématiques ou des jeux en réseaux via Internet, le rôle essentiel de cet outil de communication : proposer un véritable marché virtuel sans frontières ? Cela m'a amené à me demander s'ils avaient déjà entendu parler du commerce électronique et si oui, qu'en connaissaient-ils ? C'est pourquoi j'ai réalisé un questionnaire dans ce sens. *(voir annexe)*

A partir de ce double constat, je n'ai pu adopter qu'une approche la plus transversale possible afin de donner une vision la plus complète et objective du commerce via le réseau mondial. Cela a supposé la présentation du sujet à partir de questionnements sur les différents aspects du sujet en vue de répondre à une problématique générale intradisciplinaire.

B/ Le choix d'une problématique intradisciplinaire

Pour transmettre des savoirs sur le thème du commerce électronique, j'ai défini avant tout un objectif intradisciplinaire : « Appréhender le monde de l'entreprise dans un environnement technologique, juridique et concurrentiel particulier ».

Pour réaliser cet objectif, différentes approches me sont venues à l'esprit.

C/ La solution : différentes approches

En effet, d'après le guide d'accompagnement pédagogique « droit et économie » de la filière STT, il importe d'insister sur «*l'intérêt de recourir à une pédagogie active parce qu'on n'apprend bien et de manière durable que par un effort personnel et en participant à l'organisation de ses propres connaissances* ». Les démarches à adopter doivent «*toujours privilégier l'observation de l'environnement, l'analyse de situation et l'exploitation de documents* » .

Dans le respect des directives alors données, je me suis tout d'abord demandée quels aspects du commerce électronique pourraient intéresser les élèves. Deux idées me sont alors venues à l'esprit: un contrat de vente sur une entreprise dont ils ont déjà entendu parler et qui les touche *(par exemple, pour une approche féminine : le prêt à porter)*, puis la réalisation d'un site Internet par une entreprise *(pour favoriser l'esprit créatif de certains élèves).*

A côté des centres d'intérêt des élèves, l'actualité a été mon deuxième axe de réflexion, d'où les idées suivantes : la nouvelle législation sur la preuve, et les derniers chiffres et développements sur « les vices et vertus » du commerce électronique.

Dès lors, j'ai réalisé des dossiers thématiques à partir d'articles de presse ou de pages Internet *(voir annexe)*. Pour chaque dossier, j'ai adopté une démarche de réflexion théorique puis pratique. Bien que la moitié des dossiers soit à dominante juridique, et l'autre à dominante économique, j'ai recherché dans l'exploitation de ce thème intradisciplinaire un équilibre entre les différentes disciplines.

II] L'exploitation pédagogique

Une fois les différentes approches du commerce électronique retenues, j'ai déterminé d'abord des compétences correspondantes à mobiliser ou à acquérir par les élèves (**A**), puis le déroulement de l'activité (**B**).

A/ Les compétences visées

A chaque dossier correspond des compétences pédagogiques propres afin de répondre à la problématique plus générale intradisciplinaire.

LES COMPÉTENCES PEDAGOGIQUES PROPRES AUX DOSSIERS

APPROCHES RETENUES	COMPETENCES PEDAGOGIQUES PROPRES	PREREQUIS (en fonction de la progression alors réalisée)	COMPETENCES (d'après le référentiel)
Dossier 1 : La signature électronique sous le regard du législateur	- Comprendre le rôle du législateur dans le monde des affaires ; - Comprendre l'impact du droit objectif sur l'organisation du commerce à partir de situations concrètes.	- Les notions de droit objectif, de règle de droit, de droit subjectif ; - La directive ; - La loi et sa procédure d'élaboration .	Reconnaître les sources du droit objectif.
Dossier 2 : La réalisation d'un site d'e-business	- Analyser les contraintes financières et juridiques inhérentes à la création d'un site de commerce en ligne ; - Faire part d'un esprit de créativité en créant un site Internet adapté à une entreprise particulière dans le respect des contraintes.	- L'entreprise ; - La démarche mercatique ; - Le plan de marchéage ; - Le marché réel et potentiel de l'entreprise.	- Définir le marché de l'entreprise ; - Caractériser les éléments de la politique des 4P.
Dossier 3 : Le contrat électronique de vente de Promod	Appréhender un contrat en étudiant ses différentes clauses.	- Les droits subjectifs et leurs sources ; - L'ordre judiciaire.	- Repérer les parties au contrat et les obligations ; - Tirer les conséquences d'un contrat.
Dossier 4 : Une vue générale sur le commerce électronique	- Commenter des chiffres économiques sur le commerce électroniques ; - Approcher les limites inhérentes au commerce électroniques ; - Analyser la concurrence sur le marché virtuel des biens et services à partir d'un cas concret.	- L'entreprise ; - La démarche mercatique ; - Le plan de marchéage ; - L'environnement.	- Caractériser les éléments de la politique des 4P ; - Identifier les composantes de l'environnement de l'entreprise ; - Mettre en évidence les interactions entre l'entreprise et son environnement.

Une fois ces compétences à mobiliser ou à acquérir définies, j'ai déterminé les conditions de réalisation de l'activité.

B/ Le déroulement de l'activité

L'ensemble des dossiers est distribué aux élèves en TD. Pour chaque dossier à traiter, un groupe de trois – quatre élèves est constitué sur la base du volontariat. Environ trois semaines sont laissées aux élèves pour répondre aux questions du dossier choisi.

Les règles de déroulement de l'activité ainsi précisées, comment le passage à la pratique s'est - il déroulé ?

III] Le bilan pédagogique

La réalisation du travail demandé n'a pas été sans difficultés auxquelles des réponses ont du être progressivement données (**A**). Cela a permis d'obtenir un bilan positif dans l'acquisition des compétences (**B**) et m'a donné l'idée d'utiliser les idées retenues pour un prolongement particulier : le développement structuré (**C**).

A/ Les difficultés rencontrées et les améliorations envisagées

Pour les élèves, le travail en groupe n'a pas été évident car, étant dispersés dans différentes communes, ils ont eu des difficultés pour se rencontrer hors temps scolaire. Comme le travail a été donné une semaine avant les vacances pour la mi-janvier, ils n'ont pas pour la plupart ressenti le besoin de se voir avant et pendant les vacances. Dès lors, ils n'ont pas eu le temps matériel pour réaliser ensemble le travail.

J'ai alors donné une semaine supplémentaire pour faire le travail.

A ces difficultés temporelles et spatiales, ce sont ajoutées des difficultés de compréhension du travail à faire. Aux premières questions simples du genre où est le travail à faire (Réponse : « Sur la feuille de garde du dossier »), se sont ajoutées des questions plus spécifiques à chaque dossier.
Je me suis alors demandée d'abord si je n'avais pas tout simplement mal formulé mes questions, ou si je n'avais pas surestimé les élèves en leur posant des questions pas assez précises.

Quoiqu'il en soit, j'ai amélioré alors les dossiers en détaillant par écrit le travail à faire pour certaines questions ressenties comme trop floues par les élèves. Pour les dossiers demandant une grande autonomie de réflexion, j'ai montré des pistes de présentation du travail. Dans certains dossiers je n'ai pas fait un lexique de vocabulaire, je l'ai donc élaboré en complément. *(Voir annexe)*

Face à ces difficultés, j'ai encore accordé une semaine supplémentaire et un bonus pour les élèves me rendant le travail à temps, en restant à disposition des élèves pour toutes questions supplémentaires.

Tout le long de cette activité, mon but n'a pas été de sanctionner les élèves par une note pour un travail fait, mais de développer le travail en équipe pour pousser les élèves à la réflexion sur ce thème intradisciplinaire à la mode.

Ces améliorations ont permis aux élèves de prendre confiance en eux, de mieux comprendre le travail demandé, de mobiliser et d'acquérir les compétences recherchées.

B/ La mobilisation et l'acquisition des compétences

Bien que l'autonomie de l'élève fût recherchée vu la longueur et la diversité des documents joints, cela n'a pas été sans difficultés *(voir A/)*. Mais finalement le travail rendu sur les dossiers par les élèves est vraiment satisfaisant aussi bien sur le fond que sur la forme *(voir exemples de copies en annexe)*. Afin de mettre en avant si les objectifs visés ont été réalisés par chaque groupe d'élèves traitant d'un dossier à traiter, un bilan des compétences est présenté sommairement ci-dessous.

BILAN DES COMPETENCES DE CHAQUE GROUPE

DOSSIER REALISE	APPRECIATIONS
1- La signature électronique sous le regard du législateur	Difficultés peu à peu surmontées de la compréhension du vocabulaire juridique et de la détermination de la procédure d'élaboration de la loi sur la signature électronique.
2- La réalisation d'un site d'e-business	- Bonne appréhension des contraintes financières et juridiques inhérentes à la création d'un site de commerce électronique ; - Créativité bien adaptée à l'entreprise, voire surprenante.
3- Le contrat électronique de vente de Promod	- Bonne compréhension des différentes clauses mais apparemment peu de difficultés sur le vocabulaire juridique ; - Recherche d'informations parfois limitée à une partie du document alors que l'ensemble était concernée.
4- Une vue générale sur le commerce électronique	- Quelques difficultés de calcul des taux de croissance du commerce électronique dû à la non réalisation du TD correspondant ; - Appréciation à peu près satisfaisante de la forte hausse du commerce électronique ; - Analyse excellente de la réactivité des entreprises à leur environnement économique.

Suite au travail rendu par écrit, j'ai demandé à chaque groupe de présenter à l'oral un résumé du travail effectué sur son dossier afin de partager ses savoirs avec les autres membres du TD.

Pour vérifier si les élèves ont su mobiliser ou acquérir les compétences visées, j'ai fait remplir aux élèves le même questionnaire qu'en décembre afin de voir les progrès réalisés *(voir annexe)*. Globalement les réponses aux questions se sont nettement enrichies entre décembre et mars, les réflexions de départ logiques ont été complétées par des idées développées dans les différents dossiers. Le détail des apports réalisés entre les deux dates est expliqué dans le tableau de dépouillement des questionnaires mis en annexe.

Comme chaque dossier traite d'une approche particulière du commerce électronique et amène à utiliser et à acquérir des compétences particulières, j'ai pensé qu'au regard des informations récoltées et traitées par les élèves ce thème pourrait être repris pour le développement structuré.

C/ Le prolongement réalisé : le développement structuré

Après le travail en groupe sur un des dossiers, le prolongement envisagé, le développement structuré, a été envisagé en deux temps.

Premièrement, avant de réaliser le développement structuré lui-même, il me paraissait nécessaire que chaque groupe fasse part des connaissances qu'il avait acquises dans la réalisation de réponses à son dossier. Ainsi, chaque équipe a présenté aux autres élèves à l'aide de transparents ou non le dossier qu'il avait réalisé. J'ai ensuite distribué ma propre correction en complétant éventuellement oralement l'exposé.

Deuxièmement, au regard des connaissances alors réunies, il m'a apparu presque logique d'aborder la méthodologie du développement structuré à partir du sujet suivant : « Avantages et inconvénients du commerce électronique ».
Dans un premier temps, ils ont réalisé chez eux une introduction en suivant la méthode du développement structuré distribuée.
Dans un second temps, après correction de l'introduction, je leur est indiqué sur une feuille l'ensemble des avantages et des inconvénients recensés par la classe sure les deux versions du questionnaire *(à partir du tableau de dépouillement précité en annexe).* Cette liste doit leur permettre de réunir ces idées thèmatiquement afin d'élaborer en toute liberté les sous parties du développement structuré (titres et contenus).

La réalisation du plan détaillé sur ce thème n'étant pas encore effectuée à l'heure de la rédaction du mémoire, je ne peux pas apporter une conclusion sur ce prolongement.

Après cette première activité, l'intradisciplinarité en économie - droit me paraît assez facile à mettre en place. Elle demande beaucoup d'investissement personnel pour rendre abordables les notions et le travail à faire au niveau des élèves de 1ère qui découvrent ces matières. Même si pour tous les élèves la compréhension du caractère interdisciplinaire de l'activité pédagogique n'est pas toujours évidente, globalement cela leur a apporté une vision plus large du thème du commerce électronique qui reverront dans les années ultérieures.
Ce sentiment a été conforté par une anecdote. En effet, une fois les dossiers rendus et présentés au reste du groupe de TD, une élève a demandé : « Où dois-je classer les dossiers dans le classeur d'économie ou dans celui de droit ? » Et sans que je n'ai à lui répondre, deux autres élèves lui ont répondu : « C'est un thème transversal qui concerne aussi bien l'économie que le droit. Tu le mets où tu veux. »

Durant ce premier apprentissage de l'interdisciplinarité, j'ai mis en place avec un autre professeur une seconde activité regroupant des disciplines a priori très éloignées l'une de l'autre : le droit et l'anglais.

Etape 2 : L'interdisciplinarité entre des enseignements a priori différents pour les élèves

La seconde expérience envisagée dans l'interdisciplinarité réside dans un projet réalisé en commun avec le professeur d'anglais afin de comparer les systèmes judiciaires anglophones et français (**I**) . L'exploitation pédagogique choisie allie fiction et réalité (**II**). Le bilan s'est alors avéré très positif aussi bien pour les élèves que pour les professeurs.(**III**)

I] L'interdisciplinarité droit et anglais : comparaison des systèmes judiciaires

La mise en place de ce projet s'est faite progressivement à partir du constat que la vision du procès par les élèves se résume aux séries américaines (**A**). Il est alors apparu intéressant de modifier cette vision en privilégiant une approche interdisciplinaire pour faire sentir les différences entre système judiciaire français et anglophone (**B**). Pour cela, des approches en parallèle ont été élaborées. (**C**)

A/ Un constat : une connaissance du procès très influencé par les fictions américaines

Lorsque j'ai fait le cours sur le déroulement d'un procès et sur ses différents acteurs, les élèves m'ont rappelé des mots ou idées entendus ou vus dans les fictions américaines : l'expression « Objection votre honneur » ou le fait pour l'avocat de pouvoir mener personnellement une enquête pour son client.

J'ai suggéré alors au professeur d'anglais de travailler sur ces idées reçues afin d'aider les élèves à construire des différences entre le procès à la française et à l'américaine, et donc d'avoir dans leur esprit une image du système judiciaire français plus réaliste. Dans ce double but, une problématique interdisciplinaire droit - anglais a été élaborée.

B) Le choix d'une problématique interdisciplinaire

La problématique interdisciplinaire définie avec le professeur d'anglais est : « Comment favoriser l'assimilation par les élèves des différences existantes entre acteurs judiciaires et déroulement d'un procès dans le système judiciaire américain et français ? »

Alors que la familiarisation au procès français était en cours de réalisation., il a paru plus judicieux de partir du procès américain déjà plus ou moins « connu » par les élèves pour saisir ces différences. Pour répondre à cette problématique, différentes approches complémentaires et parallèles ont été établies d'un commun accord avec le professeur d'anglais.

C) La solution envisagée : une démarche en parallèle

En étroite collaboration avec le professeur d'anglais, différentes étapes et approches alliant fiction et réalité ont été déterminées :

- En cours d'anglais, un jeu de rôle sous forme de procès élaboré à partir d'un film américain doit être mis en place ;
- En cours de droit, l'étude du système judiciaire français doit être sans cesse sollicitée par l'initiation à l'analyse d'arrêt et par la présentation à chaque séance d'un sujet d'actualité en droit.

Il convient maintenant de se pencher sur l'exploitation pédagogique de ce projet construit avec le professeur d'anglais.

II] L'exploitation pédagogique

La classe de 1ère STT1 du lycée d'Agde moins deux élèves n'ayant pas pris anglais en LV1, a été concernée par l'ensemble du projet. Au delà de la problématique intradisciplinaire choisie, des compétences particulières en droit et en anglais ont été déterminées (**A**). Le déroulement de l'activité a aussi été précisé dans le moindre détail (**B**).

A/ Les compétences visées

LES COMPETENCES VISEES PAR LE PROJET

COMPETENCES INTERDISCIPLINAIRES COMPATIBLES …	**…AVEC LES REFERENTIELS ..**	
	…D'ANGLAIS	… DE DROIT
Assimiler les différences dans le déroulement d'un procès et dans les rôles des acteurs judiciaires existantes entre les Etats-Unis et la France.	• Objectifs culturels : le système éducatif dans le monde anglophone et le système judiciaire américain • Objectifs linguistiques : la modalité, le prétérit	➢ Compétences : • Dégager les principes de base et les caractéristiques de l'organisation judiciaire ; • Réaliser une analyse d'arrêt. • Appréhender la notion de responsabilité. ➢ Prérequis : les principes de base de la justice, les métiers de la justice.

Une fois les compétences recherchées déterminées, les conditions de réalisation de l'activité ont été peu à peu précisées.

B/ Le déroulement de l'activité

Pour appréhender le procès en anglais, une double préparation a été nécessaire (**1**), avant la réalisation du jeu de rôle en anglais (**2**).

1) La préparation de l'activité

L'activité a été préparée aussi bien en droit (**a**) qu'en anglais (**b**).

A) EN DROIT

En constatant, lors du cours sur l'organisation judiciaire, l'assimilation faite par les élèves entre les systèmes judiciaires américains et français, j'ai expliqué sommairement les ressemblances et les différences entre ces deux systèmes.

Après leur avoir fait la remarque que l'expression « Objection votre honneur » ne se fait pas en France, je leur ai dit que cette « objection » correspondait plutôt en droit français au principe du contradictoire et que « votre honneur » est remplacée par « Monsieur ou Madame le juge ». Je leur ai aussi expliqué qu'en général en France, les juges sont des fonctionnaires contrairement au système américain de juges élus, et que les avocats en France n'ont pas d'attributions d'investigations.

Pour compléter le cours sur l'organisation judiciaire, nous avons commencé à réaliser des analyses d'arrêts, tout d'abord à partir d'un article de presse sur un procès des Guignols de l'info, avant de s'attacher à la structure et à la formulation même de plusieurs arrêts.
En discutant avec le professeur d'anglais, nous nous sommes demandées si la structure des arrêts en anglais était la même qu'en français. Après des recherches, il s'est avéré que oui. J'ai alors suggéré au professeur d'anglais qu'elle réalise une synthèse sur le jeu de rôle sous forme d'arrêt suivant le modèle commun français et américain *(voir annexe)*.

De plus, à partir de novembre, j'ai mis en place les sujets d'actualité. A chaque cours de droit, un élève doit présenter au reste de la classe le résumé qu'il a fait sur un article récent pris dans la presse régionale ou nationale. J'ai remarqué que la totalité des sujets jusqu'alors présentés concerne des procès et non le vote de lois ou autres actualités juridiques. Le système judiciaire français est donc toujours au cœur des exposés réalisés chaque semaine.

De son côté, le professeur d'anglais a préparé les élèves au procès d'un point de vue culturel et linguistique.

B) EN ANGLAIS

Après avoir étudié le système éducatif américain à partir du support vidéo : « Le cercle des poètes disparus » de Peter Weir (1989), le professeur d'anglais a demandé aux élèves de regarder les fictions américaines « Ally Mac Beal » et « The player » afin de préparer la séance sur le système judiciaire.

Lors de la séance sur le système judiciaire américain, les élèves ont retranscris sur le modèle d'une annexe distribuée en cours de droit l'emplacement dans la salle d'audience des différents acteurs de la justice aux USA avant d'acquérir quelques notions de vocabulaire spécifique au système judiciaire américain *(voir annexe).*

En reliant systèmes éducatif et judiciaire américains, la mise en place d'un jeu de rôle a alors été possible.

2) La mise en place du jeu de rôle en anglais

Pour réaliser le jeu de rôle, il a fallu tout d'abord donner un contexte à l'activité à l'aide du film visionné (« Le cercle des Poètes disparus ») dans lequel un élève Niel Perry met fin à ses jours. L'objectif fixé aux élèves est alors de réaliser le procès de son père Mr Perry et du système éducatif de l'époque (1959) afin d'évaluer la responsabilité[2] de chacun dans le suicide de Niel.

Pour mener à terme ce projet, il fallait éviter l'échec sous forme de silence dans le déroulement du jeu de rôle. Le professeur d'anglais a déterminé alors différentes phases pour enrichir les débats et pour faire participer tous les élèves:

- 1ère phase : détermination des rôles à partir du volontariat et d'un tirage au sort, puis suggestions et mise en commun des argumentaires trouvés par chaque partie au procès afin de respecter le principe du contradictoire *(voir annexe);*
- 2ème phase : jeu de rôle filmé *(prêt d'une bible, de Codes pour la mise en scène par le professeur de droit)* avec notation orale des intervenants ;
- 3ème phase : restitution du procès par le public sous forme d'arrêt en anglais *(voir exemplaire élève en annexe).*

Quel bilan pédagogique peut-on tirer de cette expérience alliant droit et anglais ?

[2] Remarque : la notion de responsabilité évoquée ici sera développé par la suite dans le cours de droit de 1ère.

III] Le bilan pédagogique

Le procès en anglais a posé quelques difficultés aux élèves qui ont été vite dépassées, et nécessite à première vue peu d'améliorations (**A**). Les compétences semblent avoir été bien utilisées en droit et bien acquises en anglais (**B**). Pour approfondir les compétences retenues à partir du jeu de rôle, un prolongement a été envisagé dès la conception de l'activité interdisciplinaire : assister à une audience française.(**C**)

A) Les difficultés rencontrées et les améliorations envisagées

Lorsque les élèves ont appris qu'ils allaient réaliser un jeu de rôle en anglais, ils ont pensé qu'ils n'en seraient pas capables. Ils manquaient de confiance en eux. Mais la construction progressive du jeu de rôle avec les préparations réalisées par les deux professeurs, a permis pour la plupart d'entre eux de dépasser leur appréhension du début par une meilleure connaissance du milieu et du vocabulaire. Ils ont été même ravis de se faire filmer.

Les améliorations à mon avis à apporter auraient été de faire venir le professeur d'anglais durant les TD sur les analyses d'arrêt, et le professeur de droit durant les séances de mise en place du jeu de rôle. Je regrette aussi de n'avoir pas pu assister au déroulement du procès en anglais, comme cela était prévu à l'origine, en raison d'une convocation le jour même à un poste de PRAG. Cependant, j'ai essayé de contribuer au bon déroulement du jeu en prêtant des accessoires pour la mise en scène (Codes...) et j'ai visionné ultérieurement le film réalisé.

Quoiqu'il en soit, le bilan des compétences est très positif.

B) Le bilan des compétences

En ce qui concerne l'utilisation du principe du contradictoire lors d'un procès, le jeu de rôle filmé a été un véritable succès. Les élèves ont argumenté et contre - argumenté devant le jury pendant près d'une heure. Le professeur d'anglais a aussi été surpris de voir les participants réfléchir, discuter entre eux en anglais pour trouver des arguments pour leur client.

En ce qui concerne la prise en compte réelle des différences entre le procès à l'américaine et à la française, je pense que le véritable déclic a été réalisé lors de la visite du Tribunal correctionnel de Montpellier. En effet, après avoir été acteur d'une fiction en anglais, les élèves sont passés à l'état de spectateurs d'un procès à la française. Cela leur a permis de compléter, de modifier leurs premières visions du procès en France acquises lors des cours, des TD, et dans les articles de presse.
Cette visite d'un tribunal est en réalité le support à plusieurs prolongements interdisciplinaires.

C) Les prolongements réalisés

Comme prévu initialement avec le professeur d'anglais, en complément de la théorie française et de la fiction américaine, la visite du Tribunal correctionnel de Montpellier a été organisée en février (**1**). Cette sortie a ouvert la porte à un autre prolongement : l'interdisciplinarité droit - communication (**2**).

1) De la fiction anglaise à la réalité française : la visite du Tribunal correctionnel de Montpellier

FICHE RECAPITULATIVE
de la visite du tribunal correctionnel de Montpellier le 20 février 2001

CLASSES CONCERNEES :
les deux classes de 1ère STT du lycée d'Agde (41 élèves)

DEROULEMENT : *Départ Agde : 12H* *Retour Agde : 17H30*
Début des audiences : 14H (20 élèves par salle d'audience)
Visite commentée par la greffière en chef: 16h30

TRAVAIL DEMANDE :

Remplir la feuille distribuée au brouillon et la reprendre au propre *(voir annexe)*

DIFFICULTES RENCONTREES :

- en amont de la sortie :

- Trouver un tribunal qui accueille quarante élèves ⇒ échec à Sète et à Béziers *(dix élèves maximum)*

- Répondre aux exigences de l'intendant *(voir annexe)*:
  - ❖ déterminer la nécessité ou non d'un repas froid pour les demi-pensionnaires du mardi ;
  - ❖ préciser l'existence de places dans les bus scolaires pour la classe de Mlle Brun ne finissant pas normalement à 18H

- durant la sortie :

- Désistement de dernière minute de l'autre professeur de droit pour cause de maladie
  ⇒ gestion nécessaire d'une classe inconnue *(quinze élèves seulement)* avec un encadrement à revoir

- Déplacement nécessaire d'un groupe dans une autre salle d'audience car l'affaire suivie était trop compliquée *(détournement de fond)*
  ⇒ obligation pour l'autre groupe de laisser sa place dans la salle où les affaires étaient plus abordable

- Difficultés pour les élèves de suivre les affaires tout en complétant le travail demandé.

APPORTS POUR LES ELEVES :

- Prise de conscience du caractère solennel de l'audience, de l'ordre d'interventions des acteurs de la justice, et de la longueur pour rendre les décisions de justice *(report à une date ultérieure) ;*
- Opportunité d'assister à des homicides involontaires dûs à des accidents de la route sans alcoolémie et d'une affaire de viol ;
- Opportunité pour certains élèves de discuter avec un témoin de l'accident de la route, et avec la personne accusée de viol.

La visite du tribunal a permis aux élèves de comparer systèmes judiciaires français et américain. Mais elle a été également le support d'autre interdisciplinarité, celle entre le droit et la communication.

2) Une autre interdisciplinarité à travers le procès français : droit - communication

La visite du tribunal touche également la communication, puisque dans la fiche du travail à réaliser apparaît clairement une partie sur la communication verbale et non verbale afin de montrer l'importance des mots, de la gestuelle, des emplacements des acteurs dans un procès. *(voir annexe)*

De plus, un autre travail devra être réalisé par certains élèves. En effet, quatre d'entre eux ont décidé en accord avec le professeur de communication de prendre l'organisation d'une visite du Tribunal comme activité de 1ère pour l'épreuve pratique du baccalauréat (liste des tâches et différents supports de communication à réaliser).

Ces exemples montrent que l'interdisciplinarité est réalisable dans la théorie en toutes circonstances. Mais elle devient réellement opérationnelle et efficace que s'il s'agit d'un projet très structuré dans lequel les enseignants constructeurs de l'interdisciplinarité se donnent l'énergie et la motivation nécessaires. Il me semble qu'à chaque degré de l'interdisciplinarité le facteur humain *(professeurs, élèves)* devient encore plus important, mais aussi plus délicat, pour mener à terme et au mieux l'activité. Ce sentiment sera t'il conforté dans la troisième expérience mise en place, l'interdisciplinarité touchant au moins trois enseignants ?

Etape 3 : De l' interdisciplinarité à dominante économie – gestion - communication au travail en équipe pédagogique

Le concours des Entreprises cadettes organisé pour les élèves de 1ère STT est en lui-même un support interdisciplinaire qui peut être ouvert à tous les enseignants (**I**). La réalisation effective du concours dans ce sens est loin d'être évidente (**II**) et le bilan enrichissant pour les élèves (**III**).

I] Le concours des Entreprises cadettes, support interdisciplinaire pouvant être ouvert à tous les enseignants

Etant par nature interdisciplinaire (**A**), le concours des Entreprises cadettes est un terrain privilégié pour le travail d'équipe aussi bien d'élèves que de professeurs (**B**) .

A/ Un concours, mobilisant par essence même plusieurs disciplines

Le concours des Entreprises cadettes mobilise des notions, des méthodes d'analyse et d'expression acquises dans différentes matières : économie générale, économie d'entreprise, gestion, communication, français, anglais, mathématiques. Mais il apparaît surtout à dominante économie, gestion et communication.

En effet, la première phrase « Entreprendre », c'est découvrir les mécanismes de création d'une entreprise. Créer une entreprise suppose connaître les mécanismes de la démarche mercatique, savoir communiquer aussi bien en français qu'en anglais *(logo, publicité, offre d'emploi)*, faire part de cohérence *(décisions de gestion cohérentes par rapport aux contraintes découlant de l'activité choisie et par rapport à la logique mathématique)*.

La deuxième phase du concours « Gérer », c'est avoir une vision globale du fonctionnement de l'entreprise. Elle fait appel essentiellement au cours de gestion, mais aussi à des décisions économiques et juridiques qui doivent être cohérentes.

Ce concours vise aussi à établir des liens privilégiés entre les élèves de la classe et les professeurs, et entre les élèves eux - mêmes. En effet, il nécessite d'avoir l'esprit d'équipe.

B/ Un concours, nécessitant l'esprit d'équipe

Le concours vise à développer chez les élèves un savoir - être particulier, un esprit d'équipe. En effet, chaque groupe doit en commun concevoir un produit, une entreprise ensemble, prendre des décisions de communication, de gestion matérielle, financière et humaine ensemble. Un des documents à remplir

demande même aux élèves d'avoir un recul par rapport à cette expérience en précisant ce que représente alors à leurs yeux le travail en équipe.
Outre l'esprit d'équipe recherché auprès des élèves, j'ai pensé qu'il fallait ouvrir l'encadrement du concours des Entreprises cadettes à tous les professeurs sans se limiter aux seuls professeurs d'économie - gestion. C'est pourquoi j'ai essayé de communiquer avec l'ensemble de l'équipe pédagogique de ma classe.

En décembre, j'ai mis dans les boîtes aux lettres de tous les professeurs de mes élèves sans exception une lettre explicative de mon projet pédagogique avec en annexe une présentation du concours par la méthode du QQOQCP et un questionnaire à me renvoyer *(voir annexe)*. Le questionnaire visait à connaître les intentions des professeurs vis-à-vis de leur participation au concours des Entreprises cadettes (accord, disponibilités, appréhension, conseils).
Malheureusement, seuls deux professeurs m'ont ramené le questionnaire, ce qui ne m'a pas permis de fixer une date et des modalités d'organisation du concours d'un commun accord avec l'ensemble des professeurs. J' ai compris que rien ne valait la communication orale et qu'il valait mieux sonder les professeurs directement.

Ensuite, lorsque la date de la première phase du concours des Entreprises cadettes a été fixée fin mars, j'ai parlé directement avec l'équipe pédagogique de la 1ère STT1. Puis, j'ai envoyé à chacun une invitation personnelle à encourager les élèves de la classe, ainsi qu'aux autres professeurs d'économie - gestion, au proviseur, au proviseur adjoint et au conseiller pédagogique d'éducation.

Il convient maintenant de s'intéresser à la réalisation du concours des Entreprises cadettes.

II] La réalisation du concours des Entreprises cadettes

A l'heure de la rédaction du mémoire, seule la première phase du concours a été réalisée ainsi les réflexions sur les compétences (**A**) et sur le déroulement du concours (**B**) se limiteront à cette phase, tout comme le bilan pédagogique.

A / Les compétences à mobiliser

Le concours vise à ce que les participants mobilisent des savoirs, savoirs - faire, savoirs – être particuliers comme le montre le tableau suivant.

LES COMPETENCES A MOBILISER

SAVOIRS	- analyser l'interaction environnement - entreprise ; - connaître le marché, les étapes de la démarche mercatique et les différents aspects du plan de marchéage[3] ; - notions de gestion [4]: charges, produits, immobilisations, amortissements, financement, prix de revient, productivité, résultat, bilan, gestion de trésorerie.
SAVOIRS- FAIRE	- laisser libre part à sa créativité ; - mobiliser sa logique et les savoirs acquis en économie, gestion; - communiquer en français, en anglais *(ex : logo...)*
SAVOIRS- ETRE	- être créatif ; - gérer le travail en équipe ; - devenir autonome.

Les compétences à mobiliser étant déterminées, il convient de préciser le déroulement du concours.

B/ Le déroulement du concours

J'ai séparé les deux phases du concours avant et après les vacances d'avril.

En février, tout d'abord, les équipes ont été constituées en TD sur la base d'affinités nécessaires pour réaliser un travail en équipe. Le chef d'équipe coopté s'est vu confier les feuilles explicatives du concours et les documents à compléter.
Après avoir expliqué les différentes phases du concours, j'ai initié les élèves à la création de produits en montrant grâce à une présentation sur Powerpoint des différents moyens pour créer des produits : partir d'un besoin, de deux concepts ou d'une association de mots.
Puis, nous avons appliqués ensemble le brainstorming en utilisant le tableau.
Ensuite, la semaine avant la réalisation effective de la première phase du concours des Entreprises cadettes, chaque groupe m'a présenté le résultat de son remue - méninge.

Fin mars, après le conseil de classe, une demi-journée (de 14H à 18H) a été choisie pour réaliser l'ensemble de la première phase du concours avec la présence souhaitée du maximum de personnes de l'équipe pédagogique et de la vie scolaire.

[3] Après la lecture de mémoire de stagiaires I.U.F.M. ayant réalisé le concours, j'ai décidé d'avancer dans ma progression le chapitre sur la démarche mercatique à la fin du mois de décembre.
[4] Notions à mobiliser lors de la seconde phase du concours des Entreprises cadettes

Quel bilan puis-je tirer de la réalisation de cette première phase du concours des Entreprises cadettes?

III] Le bilan pédagogique

La première phase du concours n'a pas été réalisée sans difficultés ce qui conduit à des améliorations possibles (**A**). Mais le bilan des compétences est plutôt positif (**B**).

A/ Les difficultés rencontrées et les améliorations à envisager

Les difficultés et améliorations recensées se rassemblent autour de deux axes : les élèves et le parrain.

BILAN VIS – A – VIS DES ELEVES

DIFFICULTES RENCONTREES	AMELIORATIONS REALISEES
Problème de motivation en amont des élèves *(surtout si ce n'est pas noté)*	• Préciser dès le début le prix à gagner : titre +150F + repas ; • Faire part de la possibilité d'utiliser le concours comme dossier de 1ère pour l'épreuve pratique du baccalauréat ; • Faire valoir la participation au concours sur un CV.
Problème de canalisation des énergies vers le travail d'équipe	• Laisser chaque équipe « s'auto-réguler », et chaque participant trouver sa place au sein de l'équipe ; • Répondre aux sollicitations des élèves ponctuellement tout en les laissant les plus autonomes possibles.
Problème de confiance des élèves dans leur projet	Faire participer le proviseur, les professeurs présents dans une critique réaliste et encourageante du projet choisi.
Problème de temps	Proposer aux élèves de finir soit en cours de communication ou de gestion, soit chez eux.

BILAN VIS-A-VIS DU PARRAIN

DIFFICULTES RENCONTREES	AMELIORATIONS A REALISER
Trouver un ou plusieurs parrains	Essayer d'en trouver plusieurs : - pour multiplier les conseils aux élèves et - pour éviter les désistements de derniers moments
Manque de diplomatie du parrain vis-à-vis des élèves	Insister sur la nécessité de ne pas démotiver les élèves en nuançant les propos et en les rendant positif.

Ces difficultés n'ont que momentanément influé sur les compétences visées.

B/ Le bilan des compétences

J'ai essayé de laisser les élèves les plus autonomes possibles en répondant aux questions personnelles et en leur précisant que les documents et décisions de gestion devaient être cohérents entre eux. Je n'ai pas pris les documents réalisés pour les modifier à ma convenance.

Le bilan que je dresse alors ne fait part que de simples observations de la demi-journée consacrée à la réalisation de la première phase du concours, chaque équipe étant laissé le plus autonome possible. Il s'agit donc d'un bilan des compétences en cours d'apprentissage ou de mobilisation.

BILAN DES COMPETENCES sur la première phase du concours

COMPETENCES	APPRECIATIONS OBSERVEES
SAVOIRS	Bonne compréhension de la démarche mercatique *(partir d'un besoin pour créer un produit...)* et de l'influence de l'entreprise sur son environnement *(clientèle, salariés, partenaires économiques, financiers, administratifs éventuels)*
SAVOIRS - FAIRE	- Des difficultés pour rendre cohérentes les décisions de gestion entre elles ; - Bonne communication en français et en anglais *(logo, publicité, recherche d'emploi).*
SAVOIRS - ETRE	- Esprit de créativité assez présent mais difficultés pour trouver plus de cinq idées pour remplir le document 1 ; - Esprit d'équipe peu à peu construit sauf pour un groupe qui s'est auto-régulé au bout de deux heures ; - Esprit de compétitivité sous-jacent entre chaque équipe pouvant aller chez un groupe jusqu'à la démotivation par peur de ne pas être le gagnat au concours ; - Autonomie très satisfaisante des élèves que ce soit ou non sur poste informatique.

Le groupe tendu au départ m'a avoué que cela était difficile mais aussi enrichissant.

Je crois que ce qui a déçu certains et attiré d'autres élèves, c'est d'arriver à avoir une démarche de création d'entreprises. Ils semblent avoir compris que les différents documents forment un tout et peuvent avoir une dimension bien réelle. Après une réflexion du parrain sur l'intérêt de déposer un brevet d'invention, plusieurs équipes m'ont demandé auprès de qui elles pouvaient se renseigner pour savoir si leur produit avait déjà été déposé : l'institut national de la propriété intellectuelle et industrielle.

En ce qui concerne l'esprit d'équipe des enseignants, ont assisté à la totalité de la première phase du concours: le professeur de gestion, le professeur d'anglais et le professeur d'économie et de droit. Sont venus soutenir les élèves quelques heures : le proviseur, le professeur de communication, l'assistante d'anglais. Est passé rapidement le professeur de français. Quoiqu'il en soit leur venue, et leurs conseils ont conforté les élèves qui n'ont pas hésité à communiquer avec eux.

Après l'échec du questionnaire au mois de décembre, j'ai été quand même rassurée lors de la réalisation de la première phase du concours. En effet, les autres invités se sont pour la plupart excusés de leur absence, souvent indépendante de leurs volontés, que ce soit pour raisons professionnelles *(cours dans un autre lycée, présidence des derniers conseils de classe)* ou personnelles.

L'ensemble des compétences recherchées étant atteintes par la plupart des participants, le concours pourra de plus faire l'objet d'un prolongement : l'épreuve pratique au baccalauréat.

C) Le prolongement envisagé : l'épreuve pratique au baccalauréat

En accord avec les professeurs de gestion et de communication, j'ai proposé aux élèves qui le désiraient de prendre éventuellement le concours des Entreprises cadettes comme dossier de 1ère pour l'épreuve pratique du baccalauréat. Huit élèves se sont alors manifestés.

En conclusion, construire un projet qui réunit équipe pédagogique et équipes d'élèves suppose une énergie décuplée pour le professeur organisateur. Cela est possible, mais il paraît impossible de prévoir d'avance toutes les difficultés pouvant survenir. En dresser un inventaire est préventif, mais la maîtrise de la classe et du déroulement des activités en raison d'une pédagogie différenciée ouvre nécessairement la porte à des imprévus, le facteur humain en étant le principal responsable.

CONCLUSION :

L'interdisciplinarité me paraît toujours difficile à cerner en terme d'efficacité de l'activité mise en place. Comment savoir si les élèves ont conscience des liens existants entre les matières ? Et s'ils en ont conscience sur l'activité réalisée, essaieront-ils par eux - même d'avoir la même démarche dans la suite des cours ?

La première étape dans mon apprentissage de l'interdisciplinarité m'a montré que les élèves peuvent apprendre à faire des liens entre l'économie et le droit sur un sujet initié par le professeur. Même si à l'origine ils ne désirent pas et ne voient pas l'intérêt de penser intradisciplinarité, une telle démarche devient d'autant plus naturelle, que c'est la même personne qui enseigne les deux disciplines et qui systématise les liens entre les matières aussi bien en cours qu'en TD

Mais lorsque deux professeurs distincts essaient de réaliser un projet interdisciplinaire, le thème doit devenir saisissable par les élèves dans toute sa complexité, une mise en cohérence des savoirs enseignés par les différents professeurs est alors indispensable. Mais peut-on, comme dans le cas de l'étape deux réalisée, le procès américain et français, faire acquérir à des élèves de 1ère (de 17 à 20 ans) un apprentissage efficace de droit comparé ?

Le concours des entreprises cadettes a encore plus montré les manque de confiance initial des élèves dans l'apprentissage d'une vision interdisciplinaire. Ce manque de confiance comme dans les premiers exemples a laissé place peu à peu à un certain enthousiasme. Le concours a permis aux élèves au-delà d'un cadre purement scolaire, dans un cadre ludique et de compétition inter-lycée de saisir les liens entre économie, gestion et communication à travers le thème fédérateur de la création d'entreprise.

De plus, à travers ces différentes expériences, comment pourrais-je guider un autre professeur stagiaire qui souhaiterait se lancer dans l'aventure de l'interdisciplinarité ? Dans ce but, j'ai essayé de faire dans le tableau ci-après une synthèse des opportunités et des contraintes pesant sur un projet interdisciplinaire, telles que je les ai rencontrées.

OPPORTUNITES ET CONTRAINTES
D'UN PROJET INTERDISCIPLINAIRE

<table>
<tr><th>OPPORTUNITES</th><th>CONTRAINTES</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Partir de sujets d'actualité juridique et économique, de supports pédagogiques mis en place par les ministères ou de rencontres avec des partenaire (ex : rencontre avec le MEDEF)</td><td>Pouvoir avoir une vision critique de l'activité réalisée pour évaluer la réelle valeur ajoutée du projet par rapport à un simple cours</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Maîtriser les contraintes administratives (communication avec les partenaires extérieurs, gestion de l'emploi du temps, des salles, organisation sortie)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Profiter d'une bonne entente avec un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique pour construire ensemble un projet</td></tr>
<tr><td>Motiver et rassurer les élèves en les préparant et en précisant au maximum les conditions de réalisation de l'activité.</td></tr>
</table>

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 4

ETAPE 1 : UNE INTERDISCIPLINARITE PARTICULIERE : L'INTRADISCIPLINARITE ECONOMIE - DROIT 6

I] LE COMMERCE ELECTRONIQUE A LA FRONTIERE DE L'ECONOMIE GENERALE, DE L'ECONOMIE D'ENTREPRISE ET DU DROIT 6

A/ Un double constat 6

B/ Le choix d'une problématique intradisciplinaire 7

C/ La solution : différentes approches 7

II] L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE 7

A/ Les compétences visées 7

B/ Le déroulement de l'activité 9

III] LE BILAN PEDAGOGIQUE 9

A/ Les difficultés rencontrées et les améliorations envisagées 9

B/ La mobilisation et l'acquisition des compétences 10

C/ Le prolongement réalisé : le développement structuré 11

ETAPE 2 : L'INTERDISCIPLINARITE ENTRE DES ENSEIGNEMENTS A PRIORI DIFFERENTS POUR LES ELEVES 13

I] L'INTERDISCIPLINARITE DROIT ET ANGLAIS : COMPARAISON DES SYSTEMES JUDICIAIRES 13

A/ Un constat : une connaissance du procès très influencé par les fictions américaines 13

B) Le choix d'une problématique interdisciplinaire 13

C) La solution envisagée : une démarche en parallèle 14

II] L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE 14

A/ Les compétences visées 14

B/ Le déroulement de l'activité 15

1) La préparation de l'activité 15

a) En droit 15

b) En anglais 16

2) La mise en place du jeu de rôle en anglais 16

III] LE BILAN PEDAGOGIQUE 17

A) Les difficultés rencontrées et les améliorations envisagées 17

B) Le bilan des compétences *17*

C) Les prolongements réalisés *18*
1) De la fiction anglaise à la réalité française : la visite du Tribunal correctionnel de Montpellier 18
2) Une autre interdisciplinarité à travers le procès français : droit - communication 19

ETAPE 3 : DE L' INTERDISCIPLINARITE A DOMINANTE ECONOMIE – GESTION - COMMUNICATION AU TRAVAIL EN EQUIPE PEDAGOGIQUE 20

I] LE CONCOURS DES ENTREPRISES CADETTES, SUPPORT INTERDISCIPLINAIRE POUVANT ETRE OUVERT A TOUS LES ENSEIGNANTS 20

A/ Un concours, mobilisant par essence même plusieurs disciplines *20*

B/ Un concours, nécessitant l'esprit d'équipe *20*

II] LA REALISATION DU CONCOURS DES ENTREPRISES CADETTES 21

A / Les compétences à mobiliser *21*

B/ Le déroulement du concours *22*

III] LE BILAN PEDAGOGIQUE 23

A/ Les difficultés rencontrées et les améliorations à envisager *23*

B/ Le bilan des compétences *24*

C/ Le prolongement envisagé : l'épreuve pratique au baccalauréat *25*

CONCLUSION : 26

ANNEXES

SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

ETAPE 1 : UNE INTERDISCIPLINARITE PARTICULIERE : L'INTRADISCIPLINARITE ECONOMIE - DROIT 6

I] LE COMMERCE ELECTRONIQUE A LA FRONTIERE DE L'ECONOMIE GENERALE, DE L'ECONOMIE D'ENTREPRISE ET DU DROIT 6

II] L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE 7

III] LE BILAN PEDAGOGIQUE 9

ETAPE 2 : L'INTERDISCIPLINARITE ENTRE DES ENSEIGNEMENTS A PRIORI DIFFERENTS POUR LES ELEVES 13

I]L'INTERDISCIPLINARITE ECONOMIE - DROIT ET ANGLAIS : COMPARAISON DES SYSTEMES JUDICIAIRES 13

II] L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE 14

III] LE BILAN PEDAGOGIQUE 17

ETAPE 3 : DE L' INTERDISCIPLINARITE ECONOMIE-GESTION-COMMUNICATION AU TRAVAIL EN EQUIPE PEDAGOGIQUE 20

I] LE CONCOURS DES ENTREPRISES CADETTES, SUPPORT INTERDISCIPLINAIRE POUVANT ETRE OUVERT A TOUS LES ENSEIGNANTS 20

II] LA REALISATION DU CONCOURS DES ENTREPRISES CADETTES 21

III] LE BILAN PEDAGOGIQUE 23

CONCLUSION : 26

ANNEXES

TABLE DES MATIERES